



Fiche programme de la sortie de ski alpinisme n° 18-S027
Pointe d'Emy _ Grande Chible
Du 13 au 14 janvier 2018 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : NON

Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Pascal Labrosse
06 67 58 90 33
Mail : kifaikoi

Jérôme Breil
06 95 65 38 13
Breil.jerome@free.fr

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^e jour :	De Albanne 1630 m ↗ Col d'Emy – Pointe d'Emy 2797	1170	1170
2 ^e jour :	De Albanne 1630 m ↗ La grande Chible 2932 m	1300	1300

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : 1 :2500. TOP25 3435ET VALLOIRE

Topo : Ski de Randonnée SAVOIE – ed OLIZANE.

<http://www.skitour.fr/topos/pointe-d-emy.957.html>

<http://www.skitour.fr/sorties/la-grande-chible.79010.html#sortie>

1. Caractéristiques de la course programmée

1.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD+
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Traversée
Dénivelé journalier maximal prévu		1300m
Rythme d'ascension exigé		environ 350 m/h

1.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

1.3 Conditions d'hébergement gîte et refuge Hôtel

1.4 Participation aux frais cf. Neiges 2018

1.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place

1.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : **Oui**

2. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 12 janvier ; rendez-vous à 21h35 pour un départ à 22 h. Retour à Paris Porte d'Orléans le 15 janvier vers 5h30

3. Equipement individuel

5.1 Matériel indispensable pour toutes les sorties : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : crampons,

5.3 Nourriture à emporter : 2 vivres de course

5.4 Documents administratifs nécessaires: Carte CAF,

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.